



Formulaire de demande - Partenaire de formation privilégié (PFP)

Pour les prêteurs et assureurs nationaux

Soumission : Les organisations admissibles doivent remplir ce formulaire et le transmettre par courriel, accompagné des renseignements requis sur le catalogue de cours, à education@mpc.ca. Les frais annuels du programme sont de 5 000 \$ CA, plus les taxes applicables, et sont payables sur approbation.

1. Organisation et personne-ressource principale

Dénomination sociale de l'organisation			
Nom commercial / marque (s'il diffère)			
Type d'organisation	☐ Prêteur national ☐ Assureur national		
Site Web			
Personne-ressource principale	Nom :	Titre :	
Coordonnées	Courriel :	Téléphone :	

2. Confirmation de l'admissibilité

Veuillez confirmer que votre organisation satisfait à chacune des exigences suivantes :

- ☐ Exerce ses activités au Canada à titre de prêteur ou d'assureur national.
- ☐ Est membre en règle de Professionnels hypothécaires du Canada.
- ☐ Maintient un programme de formation établi comprenant un catalogue existant d'offres pertinentes pour les professionnels hypothécaires.
- ☐ Accepte de respecter les exigences continues du programme de partenaire de formation privilégié.

3. Aperçu du programme de formation

Décrivez brièvement le programme de formation de votre organisation et sa pertinence pour les professionnels hypothécaires :

Public cible principal	
Mode(s) de prestation	☐ En personne ☐ Virtuel en direct ☐ Autonome / en ligne ☐ Autre
Nombre approximatif de cours dans le catalogue actuel	
Page Web du catalogue / de la formation (s'il y a lieu)	

4. Présentation du catalogue de cours

Joignez votre catalogue de cours actuel ou un document sommaire des cours. Pour chaque cours, fournissez les renseignements suivants, s'il y a lieu :

- ☐ Titre du cours
- ☐ Description du cours
- ☐ Objectifs d'apprentissage
- ☐ Durée du cours
- ☐ Format(s) de cours
- ☐ Public cible

Fichier(s) justificatif(s) joint(s) :

5. Renseignements pour le profil sur le site Web

Bref aperçu de l'organisation pour le site Web de PHC (facultatif à l'étape de la demande) :

Lien Web privilégié	
Courriel public / de la formation	

6. Reconnaissances du demandeur

En soumettant cette demande, l'organisation reconnaît et accepte ce qui suit :

- ☐ Tous les renseignements transmis à PHC sont exacts, complets et à jour.
- ☐ PHC peut demander des renseignements supplémentaires raisonnablement nécessaires pour mener à bien son examen.
- ☐ L'organisation avisera rapidement PHC de tout changement important apporté à son programme de formation, notamment des ajouts ou des révisions importants au catalogue, ou des changements à la durée des cours, aux objectifs d'apprentissage ou au format(s) de cours.
- ☐ Le statut de PFP est accordé annuellement et doit être renouvelé chaque année afin de maintenir la participation.
- ☐ PHC peut approuver ou refuser des demandes, effectuer des examens, modifier les exigences du programme et suspendre ou révoquer le statut de PFP.
- ☐ L'examen de PHC ne constitue ni une accréditation, ni une certification, ni une approbation réglementaire et ne garantit pas l'acceptation de la formation continue par un organisme de réglementation.
- ☐ L'organisation demeure responsable de veiller à ce que ses offres de formation satisfassent aux exigences réglementaires applicables.

7. Autorisation

Représentant autorisé	Nom :	Titre :
Signature		
Date		

Transmettez la demande dûment remplie et les documents justificatifs à education@mpc.ca